

La chasse et l'alpinisme aux Jeux Olympiques.

Sur la demande du Comité International Olympique ont été inscrits au programme des Jeux de 1912 des prix de chasse et d'alpinisme destinés à récompenser les plus belles ascensions et les plus beaux exploits cynégétiques accomplis depuis la clôture de la précédente olympiade. C'est là une idée bien ancienne. Elle fut émise en 1894 au congrès de Paris et prit la forme d'un vœu auquel les congressistes donnèrent, un vote unanime. Cela répondait tout à fait au programme initial qui a été formulé depuis en un anglais lapidaire : *all games, all nations*. Ce programme là était celui vers lequel tendaient inconsciemment les grands ancêtres mais que l'état de la civilisation ne rendait pas alors réalisable comme il l'est devenu depuis. Il n'est pas admissible que des sports aussi parfaitement *sportifs* que ceux-là soient laissés de côté en une circonstance où l'on s'efforce de récompenser et de glorifier toutes les formes d'exercice musculaire en usage dans le monde, d'autant qu'il en est peu de plus internationales. Les races les plus différentes nous ont fourni des chasseurs infatigables, des alpinistes audacieux et, encore une fois, c'est justice qu'ayant été à la peine, ils soient aussi à l'honneur. Seulement il ne s'agit pas ici de concours selon la formule ordinaire. Nous croyons que la formule préconisée en 1894 et qui va enfin recevoir son application est des plus heureuses.... Si heureuse même qu'on en vient à se demander si elle ne serait pas applicable à d'autres sports aussi bien. Un jury compétent va apprécier les hauts faits soumis à son examen et rentrant dans les conditions de dates imposées par la division en Olympiades. Cela se fait en même temps que les concours d'art s'organisent. Ainsi peu à peu, les Jeux Olympiques revêtent leur aspect normal, se différenciant complètement des championnats plus ou moins mondiaux que multiplient les tendances actuelles

au bluff et à la réclame et remettant en vigueur tout cet idéal antique auquel on pouvait un moment désespérer de voir jamais atteindre l'athlétisme nouveau. Le « Pentathlon moderne » dont nous parlerons ultérieurement est une autre innovation moralisatrice et pédagogique que les Jeux de 1912 mettent en vigueur.



Rapport sur le Concours d'Architecture.

Le Concours olympique d'Architecture ne se borne pas à l'intérêt qu'il offre aux personnes en mesure de suivre le mouvement contemporain; il est aussi de nature à servir d'amorce à une évolution d'études correspondante aux visions d'une époque aussi fertile que la notre.

Parmi les différents projets qui furent soumis à l'appréciation des juges, les uns présentaient une portée plus immédiatement pratique; les autres s'en éloignaient par le fait des rêves que le sujet pouvait faire éclore dans le cerveau des auteurs séduits par une question aussi moderne et tellement suggestive en réalités de demain. L'Olympia moderne est, en effet, une résultante supérieure d'épanouissement démocratique. Au nombre des envois qui retinrent l'attention se trouvait un projet d'une haute portée. L'auteur s'était attaché à la transformation de Zurich agrandie on lui assurant le bénéfice de jardins et d'une liberté atmosphérique qui fait encore défaut à l'heure actuelle. Son Olympie agrémentée de cités-jardins s'étendait le long de la Limmat jusqu'à Dietikon appelé à concentrer les industries de la région. Allant au delà de ce qu'on lui demandait, l'auteur n'oubliait ni théâtre permettant une étreinte générale de la vie, ni amphithéâtres pour y exposer de larges aperçus propres à répandre l'éducation collective, ni musées, ni salles de concert, ni aucune des installations comblant les multiples desiderata d'une aspiration si ardente; il y ajoutait encore une école de philosophie.

Tel est, en effet, ce que l'Olympie moderne tendrait à répandre dans l'humanité sans excepter aucun des échelons sociaux que la démocratie permet aujourd'hui de franchir. Le rythme social répondant au rythme de la nature, voilà ce que les sports et les